

La cité nationale de l'histoire de l'immigration

Hélène LAFFONT COUTURIER*

L'ouverture au public de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est prévue pour le printemps 2007, dans le bâtiment du Palais de la Porte dorée (Paris, XII^e). Il s'agit d'une institution culturelle de conception inédite qui, depuis sa phase de préfiguration, s'appuie sur la société civile. La Cité est tout à la fois un musée national, une médiathèque, un espace de découvertes, d'expositions et de cultures vivantes, et à la tête d'un réseau français et international. Une dimension pédagogique permettra de souligner l'apport de l'immigration dans l'enrichissement constant de la culture française. Ainsi, dans sa polyvalence et sa flexibilité, la Cité doit être un véritable lieu de culture et de rencontres.



Le Palais de la Porte dorée

La Cité va donc s'implanter dans les 16 000 m² du Palais de la Porte dorée. Monument historique, ce lieu chargé d'histoire «remonte à l'Exposition coloniale de 1931» (Philippe Dewitte). « À cette occasion est décidée la création d'un Musée Permanent des Colonies, devant perdurer au-delà de l'Exposition, pour représenter l'histoire de

la conquête coloniale, des territoires colonisés ainsi que son incidence sur les arts. Mais ce nom, il ne le portera que le temps de l'exposition, c'est-à-dire six mois : le Musée Permanent des Colonies ferme ses portes le 15 novembre 1931 pour ne les rouvrir que quatre ans plus tard sous le nom de Musée de la France d'Outre-Mer.¹ »

Dans sa conception architecturale et dans son imagerie, le bâtiment d'Albert Laprade comme la tapisserie de pierre réalisée par le sculpteur Alfred Janniot sont destinés à donner aux Français conscience de leur empire. [...] Il faut que chacun de nous se sente citoyen de la grande France, celle des cinq parties du monde »², affirmait le ministre des Colonies d'alors, Paul Reynaud. Il faudra attendre les années 1960 pour que le bâtiment affiche clairement une vocation exclusivement artistique lorsqu'il devient en 1961, après les décisions du ministre des Affaires culturelles d'alors, André Malraux, Musée des Arts africains et océaniques. Le Palais de la Porte dorée porte indéniablement la marque du passé colonial de la France. Cette charge symbolique a suscité quelques controverses lors du

choix du bâtiment. Le comité de pilotage de la Mission de préfiguration ratifia cependant de manière consensuelle le choix du Palais de la Porte dorée. En effet, il s'agit de renverser les significations du bâtiment, (lieu de mémoire d'une forme de glorification de la mission civilisatrice de la France dans les colonies), il deviendra l'institution culturelle qui illustrera l'apport décisif des immigrés européens et coloniaux dans la construction du pays et de l'identité nationale. Le sujet de la colonisation réveille en France des souvenirs douloureux et déchaîne les passions. La Cité, loin d'occulter ce «passé qui ne passe pas» (pour reprendre l'expression de l'historien Henry Rousso à propos de Vichy), se fixe au contraire comme objectif de revenir sur l'histoire du bâtiment et de déconstruire l'imagerie héritée de la colonisation. Dès l'accueil du visiteur, à l'entrée de la salle des fêtes, l'histoire du bâtiment sera retracée, sa vocation initiale évoquée. Le support adopté pour l'historique du Palais reste à définir.

Les différents services de la Cité

Un réseau : Le réseau est un élément structurant de la Cité. Il est garant de la démarche participative privilégiée dès la phase de préfiguration, et se constitue au même rythme que la Cité. Le réseau rassemble les représentants de la société civile, dont les associations, les collectivités locales, les élus, les universités et les acteurs économiques et sociaux, ainsi que les professionnels de l'Éducation nationale, des associations culturelles ou sociales, et les artistes qui travaillent ou souhaitent s'investir sur les questions d'histoire de l'immigration.

Un musée : La Cité nationale de l'his-

toire de l'immigration comprend un musée qui aura pour principales missions :

- de «rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le XIX^e siècle ; contribuer ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française et faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France.» (Statuts de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration).
- de constituer des collections représentatives de l'histoire de l'immigration en France, en faisant appel à l'extrême diversité des patrimoines, de les conserver, les enrichir, les étudier et les diffuser en les présentant au public. Cela concerne à la fois les traces «matérielles et immatérielles».
- de contribuer par son installation permanente et les expositions temporaires à une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de cette histoire et de susciter plus d'ouverture et d'intérêt envers des cultures et des modes de vie différents,
- de créer du sens et de la perspective. Les musées représentent un élément dynamique, expression de l'époque et de la société. Ils sont un élément permanent du présent, le présent d'un passé. Ils participent à ce titre à la construction de l'histoire qui se construit en interprétant le passé à la lumière du présent,
- d'être un lieu d'échanges et de débats. Les études de public qui se sont développées depuis une vingtaine d'années ont montré que seulement 8% des visiteurs visitent un musée seuls. Les autres, soit 92%, viennent en groupe, en famille, avec des amis. La visite est l'occasion d'échanger, de parler,

de débattre. On réagit ensemble à ce que l'on voit : «le musée est le lieu où une société se parle à elle-même en réfléchissant sur elle-même» (Alain-Marc Rieu)³,

- d'offrir à chaque visiteur la possibilité de confronter sa vision du monde (« la mémoire ») au récit qu'en font les sciences humaines (« l'histoire »), confronter la mémoire familiale, la connaissance de ses propres origines à ce qui fonde l'identité collective de l'histoire de France,
- d'être réactif et permettre au public de s'impliquer, et de s'approprier le musée en contribuant notamment à la constitution des collections.

Une médiathèque : La médiathèque de la Cité aura pour principales missions :

- d'offrir des services et produits adaptés à ses différents publics , notamment un espace d'actualité et de presse ; un espace pour jeunesse ; un espace de consultation de dossiers documentaires ; un espace de consultation de documents audiovisuels ; un espace multimédia,
- de proposer en ligne et sur place, un très large ensemble de ressources documentaires sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, les aspects culturels de l'immigration, et sur des approches sociologiques et économiques,
- de permettre aux visiteurs de consulter sur place ou en ligne les bases de données sur l'immigration, les mouvements de population ainsi que des documents numérisés sur leurs origines (naturalisations, débarquements dans les ports, etc...)

Une programmation : Un musée ne saurait aujourd'hui se concevoir sans une programmation artistique et culturelle. La programmation artistique et culturelle aura pour principales missions :

- * de confronter le projet de la Cité aux

créateurs et artistes vivants, en leur assurant toute liberté dans l'exercice de leur art,

- * de permettre au public de s'approprier la Cité, le lieu, ses ressources et son projet,
- * d'inciter le « non-public » (c'est-à-dire le public qui ne vient pas de lui-même dans les musées) à faire de même,
- * d'organiser sur place ou à l'extérieur des événements (spectacles, festivals, conférences) liés à l'activité de la maison, mais si possible sortant de l'ordinaire.

Cette programmation sera multidisciplinaire (expositions temporaires, colloques, conférences, mais aussi théâtre, cinéma, musique...) et fera de la Cité un véritable lieu de rencontres, en investissant tous ses espaces, y compris ceux de la médiathèque ou ceux des expositions permanentes. Ces espaces ayant toutefois leurs contraintes, une programmation hors les murs sera activement développée.

Un lieu pour tous les publics : S'adresser « *au plus grand nombre et pas uniquement aux personnes issues de l'immigration* » : l'objectif de la Cité est celui de tous les établissements culturels, mais avec deux spécificités :

- la volonté d'apporter une reconnaissance nationale aux populations d'origines étrangères ;
- la particularité de traiter d'une question qui reste à légitimer dans le champ culturel.

La politique des publics de la Cité repose sur une démarche participative qui rend le public acteur de la construction du projet aussi bien en terme d'enrichissement des collections (appel à collecte) que d'élaboration de l'offre et des services de la Cité. La politique des publics doit être élaborée en relation avec toutes les activités de la Cité pour définir les services et les outils de

médiation en direction des publics les plus larges possibles.

Les principales orientations du projet muséographique

■ Les collections du musée

Le musée ne dispose d'aucune collection pré-existante. D'ici son inauguration prévue en avril 2007, la Cité ne pourra probablement pas constituer de collections suffisantes pour l'ouverture de l'installation permanente, et devra faire appel à de nombreux prêts et dépôts tant auprès des autres institutions publiques que des partenaires privés et associatifs. Le musée doit jouer un rôle de conservatoire d'une mémoire collective et à ce titre fera appel à des collections pluridisciplinaires. Les premiers axes de la constitution des collections seront définis par les thématiques développées dans l'installation permanente et devront en permettre l'illustration. Quelle que soit la discipline, le sujet traité doit entrer dans la problématique retenue par le musée et non l'inverse. Le discours prime sur l'illustration trouvée. Les collections proprement dites seront de nature extrêmement variées. Le dénominateur commun de la collection est bien l'histoire de l'immigration en France, depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Plusieurs axes prioritaires d'acquisition pour les collections du musée ont été définis :

L'image : Domaine fondamental pour le propos de la Cité, l'image qui peut être tour à tour considérée du point de vue documentaire, esthétique et technique, sera un des axes importants de constitution et de développement des collections. Ce sont les thématiques, et non pas les techniques d'obtention de l'image, qui présideront au choix

d'entrer en collection tel ou tel document. La photographie sera bien évidemment au centre des collections de la Cité, par sa puissance illustratrice, par sa force documentaire historique et sa créativité artistique.

Outre les collections photographiques, le musée collectera tous les types d'images : estampes, affiches, cartes (et cartes animées), dessins de presse, caricatures, documents audiovisuels, bande dessinée etc. ... Enfin le musée présentera des documents d'archives : correspondances personnelles, fiches, registres, documents dactylographiés, dont il faudra particulièrement soigner la présentation, car les archives ont besoin d'être mises en valeur pour être accessibles. Une attention particulière sera portée à l'équilibre des images considérées comme incontournables lorsque l'on décrit l'immigration en France, et celles qui sortent de l'ordinaire. Il faut en effet que le public retrouve dans le musée celles qu'il s'attend à retrouver, mais qu'il découvre également des images qui lui soient inconnues. Un juste milieu doit également être recherché entre ce qui est esthétique et ce qui est justement évocateur. Dans le même ordre d'esprit enfin, et cela vaut pour l'ensemble des collections, la Cité doit offrir un juste parti entre des images nécessairement dures et exprimant la souffrance des étrangers venus en France, et d'autres qui témoignent d'une force de vie voire de réussite.

Certaines séries photographiques (Sonacotra, Jean Potier,) doivent être traitées comme des ensembles documentaires sur les différents types d'habitat (foyers, bidonvilles...). Il faut que le visiteur puisse immédiatement identifier la nature des photographies présentées, sans qu'il puisse les confondre avec celles qui relèvent du

symbole. Le recours à l'adoption d'un format unique ou à un traitement spécifique pour toutes les photographies documentaires peut être envisagé, et présenterait ainsi l'avantage de procurer au visiteur un repère unique sur l'ensemble de l'espace thématique. D'autres photographies d'artistes sont de l'ordre du symbole, et font directement référence à la mémoire. Elles demandent un traitement distinct de celui des séries documentaires. Le travail réalisé par Hamid Débarrah, par exemple, traite avec retenue de l'existence précaire des immigrants tout en signifiant par le truchement de tirages positifs et négatifs d'un même portrait que tout homme est simultanément d'ici et d'ailleurs. L'image pourra être le médium d'une idée, occuper un espace comme être l'outil d'accompagnement d'une thématique.

L'objet : L'objet a bien évidemment sa place dans les collections de la Cité. Il nous est cependant difficile aujourd'hui de répondre à la question : comment choisir ? La question est très complexe et sans doute à ce jour sans réponse définitive. Etant donné l'enjeu que représente la définition d'un patrimoine de l'immigration, il nous semble indispensable de tenter d'associer la population à ce travail. La collecte des objets doit idéalement permettre d'enregistrer la mémoire des personnes détentrices de l'objet. Sans cette démarche, nous risquons de passer à côté des significations de l'objet. Le témoignage est un élément fondamental, il est constitutif du parcours permanent. En effet, plusieurs facettes du propos du musée n'ont pas leur place dans la mémoire collective, celle qui fait l'Histoire d'un pays. C'est à travers ces témoignages qui s'assemblent que nous pourrions dresser le portrait d'un pays en mosaïque. Le témoignage peut être direct (témoignage filmé du

vivant de la personne) ou indirect (témoignage laissé par écrit ou transmis oralement). Il manifeste « *la volonté de laisser s'exprimer la mémoire, chaque fois qu'elle ne contredit pas l'histoire* » (Jean-Claude Duclos).

Deux orientations principales seront menées en matière de collecte d'objets :

- les objets de mémoire qui témoignent d'un attachement affectif (la face cachée de l'objet, liée notamment à des parcours de vie),
- les objets qui ont la force d'une évocation immédiate (la valise, la machine à coudre, le marteau piqueur, le sac Tati, le tagine Téfal, etc.).

L'objet est un témoignage, et nécessite le plus souvent d'être expliqué pour être compris et retenir l'attention du visiteur. Tout objet même le plus banal témoigne soit du geste qui l'a créé, soit d'une tradition ou d'une technologie ou invention. Mais tout objet tend vers l'unique dès lors qu'il est possédé par un sujet qui lui insuffle du sens. En effet, on peut estimer que l'objet a deux fonctions : une fonction utilitaire et une fonction symbolique. Certains objets acquièrent un statut hybride où l'affectivité se mêle à la fonctionnalité, la fonction d'usage peut même disparaître totalement quand on ne sait plus très bien à quoi pouvait servir l'objet et qu'on le met en évidence car on le trouve beau, étrange, ancien, évocateur...

Les oeuvres d'art : La Cité nationale de l'histoire de l'immigration n'est pas un musée d'art. Cependant, nous considérons nécessaire d'acquérir et de présenter des œuvres d'art. Certes, la dimension émotive de l'œuvre d'art constitue un enrichissement extraordinaire, et l'art dans les musées d'histoire a sa place. Mais à l'inverse, il peut

constituer un danger s'il est mal utilisé. Les œuvres d'art dont la Cité proposera les acquisitions devront obligatoirement être choisies avec beaucoup de discernement. Les œuvres qui entreront en collection devront répondre à une exigence réflexive et plastique. Dans le domaine des acquisitions d'œuvres d'art, le musée n'envisage pas de constituer des collections qui soient représentatives de l'ensemble des artistes étrangers présents en France au cours des XIX^e et XX^e siècles. Il est peu probable que la Cité puisse un jour disposer d'un budget qui lui permette d'acquérir des œuvres de Brancusi, Chagall, Picasso, Kandinsky, Sam Francis, Hantaï, Riopelle, Adami ou Velickovic. Ces artistes sont par ailleurs très bien représentés dans les collections françaises. Comme la Cité souhaite s'inscrire en complémentarité des établissements existants, cet axe d'acquisition ne se justifie pas. En revanche, les problématiques de l'immigration, du territoire, des frontières et des racines sont aujourd'hui au centre de la démarche artistique d'un grand nombre d'artistes, français ou étrangers, résidant et travaillant en France. En dehors du caractère illustratif pour le propos de la Cité, le musée souhaite étudier cette production et constituer progressivement une collection qui soit significative de ce phénomène. Les œuvres qui réunissent une qualité réflexive et plastique exceptionnelle ont donc toute leur place dans les collections de la Cité. Le recours à l'art contemporain permet une autre approche. La sculpture de Barthélémy Toguo, *Climbing down*, fait référence aux foyers d'immigrants. Elle plonge avec humour et dynamisme dans le déracinement et la question du logement précaire. Son installation (6 lits superposés, 4 échelles, 40 sacs, objets personnels, bagages, portraits) doit avoir la capacité de surprendre le visiteur tout en évoquant un sujet douloureux.

L'installation *Correspondance* de Kader Attia (2 vidéos et 30 photos) suppose un aménagement spécifique (black box, boîte dans la boîte) et nécessite un traitement plus intimiste. Il s'agit de signifier dans l'espace de quelle manière des ponts peuvent être jetés entre deux rives, à travers une correspondance photographique et des vidéos.

■ Une installation permanente dénommée « Repères »

Destiné à un public varié, le parcours permanent, dénommé « Repères », est conçu sur un mode évolutif. Il doit être une « synthèse évolutive » du projet de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Une réactualisation de l'espace sera effectuée périodiquement afin de permettre l'intégration des acquisitions annuelles, mais aussi de tenir compte des développements continus des questions abordées. Ce principe de présentation par roulement donnera enfin la possibilité de traiter, par des zooms spécifiques, diverses thématiques afférentes au sujet. 1100 m² sont impartis à l'installation permanente qui se décompose en *trois expositions distinctes* mais étroitement complémentaires.

Un espace prologue introductif permettra de situer l'expérience migrante française en Europe et dans le temps et donnera les clés nécessaires à la bonne compréhension du sujet (notamment démographique et géographique). Cet espace devra recourir à deux types de supports : des photos d'immigrants, femmes et hommes, connus et inconnus, représentatifs des deux siècles que couvre le musée ; et des cartes animées permettant de saisir rapidement les vagues migratoires.

Un espace chronologique : La présence d'une chronologie est indispensable et vise à guider le visiteur dans son cheminement.

Cette chronologie rédigée retracera, à l'aide de documents d'archives, de photographies, d'articles de presse et d'archives audiovisuelles, les grandes dates de l'histoire de l'immigration depuis le début du XIX^e siècle. Si l'espace chronologique est conçu comme un élément en soi, des passerelles seront cependant aménagées pour permettre au visiteur de passer facilement de l'espace chronologique à l'espace thématique, de comprendre l'un au regard de l'autre.

Un espace thématique : L'espace thématique, qui représente environ 70% des superficies affectées aux salles permanentes du musée, s'articule autour de trois parties dont les titres sont encore provisoires.

PARTIE : *ÊTRE UN IMMIGRANT, ÊTRE UN ÉTRANGER*

Cette partie relate l'expérience migratoire tout en faisant le lien entre histoire collective et histoires individuelles. Trois séquences scandent cet ensemble. Un premier temps analyse le phénomène de la migration dans ses différents aspects (les raisons du départ, le voyage, l'arrivée et l'émotion des premiers jours). Un second temps examine ce que signifie pour un individu « être étranger » à travers l'analyse des éléments de rupture, le regard de l'autre, le rapport à la loi. Enfin, un troisième temps souligne la difficile équation entre l'ici et l'ailleurs en abordant les thèmes des incessants aller-retours, du déracinement et de la nostalgie.

PARTIE : *LA FRANCE, PAYS D'IMMIGRATION*

Cette deuxième partie souligne que l'immigration a été essentielle dans la constitution de la France contemporaine. La nation française est définie, non plus comme une vieille nation à la population depuis longtemps enracinée sur la même terre, mais comme un pays d'accueil. Cinq séquences

permettent d'approcher cette problématique à travers les notions de peuplement, de travail, de mobilisation politique et syndicale, des interrogations sur le creuset français et enfin à travers l'exemple précis du sport.

PARTIE : *L'ÉCLOSION DE LA DIVERSITÉ*

Cette dernière partie s'attache à souligner l'apport de cultures d'origines très diversifiées à la civilisation française. Quatre séquences ponctuent cette section autour des questions de la langue, des identités et pratiques religieuses, de la diversité au coin de la rue et, enfin, des multiples enrichissements des cultures étrangères dans les domaines des arts, des lettres et des sciences. L'installation permanente « Repères » souhaite avant tout séduire un public varié, aiguïser sa curiosité sur les multiples facettes d'une France façonnée par la diversité, stimuler l'intérêt du visiteur à l'égard des héritages constitutifs de son pays, provoquer l'émotion, inviter enfin à la différence des regards. La présentation sera évolutivement mise à jour en fonction de l'actualité et de l'avancée des recherches. À l'instar du propos sur l'immigration en constante évolution, l'installation proposée par le musée reflètera une synthèse provisoire et progressive de l'acceptation même d'immigration. Il s'agit de penser une muséographie nouvelle permettant de réaliser un espace flexible avec un parcours constitué de modules qui pourront être renouvelés. ■

* Directrice du Musée, CNHI, Paris

(1) Philippe Dewitte

(2) Inauguration de l'Exposition coloniale internationale de Paris, 6 mai 1931, discours de Paul Reynaud, ministre des Colonies, *Rapport général de l'Exposition coloniale internationale de Paris 1931*, Paris, Imprimerie nationale, 1933, t. IV, p. 382.

3 Alain Marc Rieu, *Les visiteurs et leurs musées : le cas des musées de Mulhouse*. La Documentation française, 1988.